

# FICHE PROGRAMME

FORMATION (ref:DUERP2P)

**MD**

CONSEILS FORMATIONS

## Apprenez à réaliser votre DUERP

Maîtriser la rédaction du DUERP et l'évaluation des risques

### Description du service :

**Une entreprise disposant de plus d'un salarié a l'obligation réglementaire d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels. Ce document a pour vocation de consigner l'ensemble des risques des salariés dans le cadre de leurs activités. Il s'agit donc d'un outil indispensable pour mener des actions correctives en matière de santé et de sécurité au travail et se prémunir de contentieux en cas d'accidents de travail et de maladies professionnelles.**

### OBJECTIFS :

- Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
- Faire une analyse des risques sécurité et santé au travail permettant de constituer le « document unique d'évaluation des risques professionnels »
- Rédiger, compléter, mettre à jour son document unique

### CONTENU :

Appréhender la finalité d'une revue initiale sécurité et santé au travail

- Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail
- Intégrer les exigences du cadre réglementaire
- Déterminer les responsabilités des parties prenantes
- Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la prévention des risques
- Focus sur le référent sécurité et le médecin du travail

Mieux comprendre l'environnement des accidents du travail et des maladies professionnelles

Réaliser une analyse des risques professionnels dans le cadre du DUERP

- Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Le système de management de la sécurité et de la santé au travail

- Savoir réaliser une analyse de risques professionnels
- Identifier les sources de danger associées aux activités d'un site
- Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques
- Recueillir les données et les indicateurs existants pour compléter votre analyse

Mettre en œuvre et partager des outils efficaces pour prévenir des accidents de travail et des maladies professionnelles

- Développer une culture santé / sécurité
- Identifier les sources d'information réglementaire
- Définir un plan d'action en matière de prévention
- Identifier les points d'amélioration
- Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives

**Validation :**

Assiduité à la formation

**Public visé :** acteurs de la prévention en entreprise

**Prérequis :** aucun

**Durée de la formation : 14h (2 jours)**

*Training available in English*



2300 € /  
groupe



SUR SITE  
CLIENT